

Discours des vœux à la population
11 janvier 2019
Pascal CHARMOT
Maire de Tassin la Demi-Lune

Madame le Sénateur Catherine DI FOLCO,
Monsieur le Sénateur François-Noël BUFFET, excusé
Monsieur le Député de circonscription,
Madame la Présidente de l'Association des Maires du Rhône
et de la Métropole de Lyon, Claire PEIGNE est représentée par
M. Yves-Marie UHLRICH, Maire d'Ecully, Vice-président de
l'AMF 69,
Madame la Conseillère Régionale, Alice de Malliard,
Mesdames et Messieurs les Maires de Charbonnières-les-
Bains Gérald EYMARD, d'Yzeron Alain BADOIL
Mesdames et Messieurs les représentants des syndicats
intercommunaux, Madame Séverine FONTANGES Vice-
Présidente du Syndicat intercommunal de l'Ouest Lyonnais
qui représente le Président Eric GAUTIER excusé
Mesdames, Messieurs les représentants des autorités civiles,
militaires et religieuses, de la Police Municipale et son
nouveau Chef de Brigade, de la Protection Civile,
Mesdames, Messieurs les chefs d'établissements, les
directrices et directeurs d'écoles,
Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Municipal,

Chers Tassilunois,
Chères familles Tassilunoises,

Une année s'est écoulée depuis la dernière cérémonie des
vœux, finalement très vite, tant elle fut intense pour la ville,
et pour nos équipes d'agents.

Je tiens à les remercier pour cette belle organisation ce soir.

Je constate que vous êtes toujours très nombreux, présents,
pour nous témoigner l'intérêt que vous portez aux actions de
la Municipalité. Avec mon équipe, nous vous en sommes très
reconnaissants.

L'année 2018 a été marquée par de multiples évènements
dans le monde, heureux ou douloureux, comme cela est aussi
le cas dans la vie de chacun.

Cette année encore, en France et à travers le monde, 2089
personnes ont été tuées, victimes d'attentats terroristes liés à
l'Etat islamique, Boko-Haram Taliban etc.

Les chiffres ont globalement doublés comparés à 2017.

C'est autant inquiétant que terrifiant....

La France n'est pas épargnée. Le croire serait une grave
erreur. Nous devons rester vigilants. Le dernier attentat à
Strasbourg, est là, bien malheureusement, pour nous le
rappeler.

Qu'il me soit permis ici de remercier toutes les forces de sécurité de notre pays. A nos soldats engagés sur les différents fronts.

A propos de reconnaissance envers nos soldats et de devoir de mémoire, je veux féliciter encore nos jeunes écoliers Tassilunois, leurs enseignants, qui ont participé à la commémoration du Centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale. Vous avez largement contribué à sa réussite.

Je ressens encore l'émotion, largement partagée, que leur présence a suscitée lors du fleurissement des tombes des poilus, par leurs lectures, leur chant de la Marseillaise à la cérémonie au monument aux morts.

Je n'oublie pas le GRHTL, cheville ouvrière de cette belle séquence, ni les Tassilunois qui ont permis la reconstitution d'une salle de classe à l'époque 1918. Un grand merci à tous.

Tassin la Demi-Lune, est reconnue pour son action tant en direction de sa population que pour la valorisation de son patrimoine, et ce à plusieurs titres : ville active et sportive, ville amie des aînés, ruban du Patrimoine, ville certifiée pour l'accueil et l'accompagnement du handicap, ville fleurie confirmée en 2018 dans l'attribution de ses deux fleurs.

Il ne s'agit pas de se féliciter mais de reconnaître le travail de tous et celui des agents en particulier pour faire de notre ville, une ville agréable où il fait bon vivre.

Tassin la Demi-Lune, ville dynamique et qui innove. Oui et dans plusieurs objectifs.

D'abord, faire rayonner notre ville et la rendre attractive. Ensuite, pour mieux accompagner son développement, l'installation d'entreprises, accompagner les familles qui trouvent ici leurs racines, pour renforcer les liens, les temps de partage et de convivialité entre tous.

C'est ce que propose les rendez-vous d'abord nouveaux et désormais bien installés dans l'animation de la ville que sont la chasse aux œufs de Pâques, la fête de la gastronomie, la fête champêtre du Méginand, avec un pique-nique chez notre agriculteur-éleveur Jean-Marc Faye, au cœur de ce poumon vert local qu'est le plateau de Méginand, patrimoine naturel préservé et parfois encore méconnu.

A ce propos, nous avons le projet de créer une Maison de la Nature dans le cadre du Plan PENAP (protection des espaces naturels et agricoles péri-urbains) voté par la ville en décembre.

Tout cela, c'est à Tassin la Demi-Lune que vous le trouvez et c'est pour moi, pour nous élus, une joie de vous le proposer, de le partager avec vous.

Ce sont les « afterworks » et petits déjeuners avec nos entreprises. Pour mieux les soutenir, pour organiser les réseaux, avec le Mix-Coworking, la CCI, le Repère, le Réel-Club, Shop In Tassin, l'association des commerçants et entreprises.

C'est cet ensemble-là qui correspond à notre identité économique locale.

C'est la raison pour laquelle nous avons créé un partenariat avec ces acteurs du monde économique dont nous nous félicitons chaque jour.

De notre volonté de faire rayonner notre ville, est justement née la première rencontre en 2018 sur le thème de la Dermo-cosmétologie appelée « Tass(k)in Days ».

Suite à ce premier rendez-vous, est venue s'installer dans notre commune, le siège d'un centre de recherche.

C'est ce que nous visons... Attirer de l'expertise, de l'excellence, des technologies d'avenir, des savoir-faire sur notre territoire.

C'est dans l'Ouest lyonnais l'ambition que nous devons avoir et que des projets tels que celui du pôle du numérique à proximité de notre ville, sur l'ancien site du Conseil régional, porté par la Région Auvergne Rhône-Alpes rendra possible.

Je suis très heureux pour notre territoire de cette perspective qui sera aussi l'occasion, je le souhaite, de créer des liens privilégiés avec nos écoles, collèges et lycées.

J'ai hâte chers amis.

Je pense que nous pouvons ensemble saluer ici la détermination et l'engagement de notre Président de Région Laurent Wauquiez.

Une aide financière précieuse nous est directement apportée aussi sur nos propres projets par la Région.

C'est tout cela avoir ensemble une ambition pour tous.

Toujours au chapitre rayonnement de la ville, la tenue du 3^{ème} Rendez-vous régional de la sécurité et des polices municipales avec en 2018 l'organisation du 33^{ème} cross national des Polices Municipales qui fut un très bel évènement, pour lequel des centaines de participants sont venus des 4 coins de France et départements d'Outre-Mer.

D'affluence et d'évènements, il en est question aussi à l'Espace culturel L'Atrium qui connaît une hausse constante du nombre de spectateurs à nos spectacles et expositions grâce à une programmation de qualité.

Les moyens en ce sens sont préservés depuis le début du mandat dans notre budget culturel (8% en 2019). Nous sommes ainsi présents au cœur du tissu créatif régional, national et même international aux côtés des artistes avec lesquels nous travaillons saison après saison.

La culture, nous la voulons pour tous.

Près de 10 000 spectateurs sur la dernière saison ! Une salle comble encore au dernier spectacle familial de l'année 2018 INDEX. Avec MédiaLune également, notre médiathèque qui a enregistré environ 30 000 prêts en 2018 et dont le secteur DVD connaît toujours un réel succès.

Nous allons étendre les horaires d'ouvertures de MédiaLune pour répondre mieux aux attentes de la population qui s'est exprimée lors de notre enquête à l'automne dernier.

Nous comptons vous proposer cette offre nouvelle dans les prochains mois, d'ici la rentrée, le temps de mener le travail avec les équipes.

Je n'oublie pas les temps forts des anniversaires des 40 ans de la Résidence Beauséjour et des 25 ans de L'Atrium.

Tassin la Demi-Lune, se distingue aussi par ces équipements emblématiques de la ville où le soin apporté à l'ambiance des lieux et à la qualité du service est permanent.

Rien ne sert de prévoir l'avenir, de vouloir s'épanouir, d'espérer prospérer dans son activité s'il n'est pas possible de le faire dans la sécurité.

C'est pourquoi la sécurité demeure pour nous une priorité. Et avec elle, le respect de notre environnement quotidien, de nos espaces publics.

A ce propos, je déplore les graffitis que des imbéciles ont cru bon de faire au lendemain de la nouvelle année sur les personnages de notre crèche réalisée par les agents des espaces verts de la ville.

Je me joins aussi au dépit des Maires dont les communes ont souffert des dégradations lors des manifestations récentes de contestation de l'action du Gouvernement. Le droit de manifester n'est pas un permis de détruire le labeur d'une vie de sacrifices.

Cela dit, le mouvement Gilets Jaunes porte des revendications bien comprises et légitimes de la part des mêmes compatriotes qui font des sacrifices et n'en voient pas le résultat pour eux et leur famille. Des gens dignes, très dignes... pour la majorité.

La commune a développé la vidéo protection depuis 2014 qui permet très souvent de satisfaire la conclusion d'enquêtes suite aux réquisitions qui nous sont adressées par la Gendarmerie (100 en 2018).

De même, en 2018, nous avons signé plusieurs conventions avec les Polices Municipales des villes voisines, leur permettant des temps d'échanges et de partage, une coordination opérationnelle. Avec Charbonnières par exemple.

Nous avons aussi commencé à installer la vidéo protection en 2018 aux abords des écoles et poursuivons en 2019. C'est la priorité que j'ai donnée.

Parlons de 2019.

Dans les prochains mois, nous livrerons plusieurs programmes phares indispensables dont certains sont déjà bien avancés.

Dans le registre scolaire, l'extension des écoles Leclerc et Prévert est en cours comme vous avez pu sans doute l'observer en venant ce soir ici.

Dans le quartier Montriblond/Vernique, est en construction une école dans un bâtiment hier de bureaux, avenue Victor Hugo qui devrait ouvrir ses portes en septembre 2019.

Elle permettra de désengorger les écoles du centre-ville et de proposer aux familles une offre scolaire proche de leur domicile.

Les aménagements de voirie par la Métropole aux abords pour faciliter l'accès à pied notamment sont aussi prévus.

La construction du Pôle Petite Enfance d'Alaï jouxtant l'école est en cours. Ce pôle proposera 72 places réparties entre la crèche, le jardin d'enfants et le Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s. Son ouverture est prévue à l'automne.

Ce programme répond à un objectif central de notre politique fondé sur un triptyque de services : une école, un équipement petite-enfance, un jardin en proximité dans chaque quartier.

Il y a aussi la Maison des Familles. Nous avons pris un peu de retard, sur notre programme, la Ville ayant à cœur de parfaire les conditions d'accueil des personnes en situation de handicap.

Vous l'avez compris, la Ville est entièrement tournée vers ses habitants, vers ses familles, vers vous !

Tassin la Demi-Lune, première « ville aidante » de la Métropole, c'est aussi du concret.

Nous le devons à la présence de la 1^{ère} Maison de Répit en France à l'initiative de la Fondation France Répit.

Nous avons travaillé main dans la main au plan de l'urbanisme pour permettre cette implantation. Nous en sommes fiers et honorés.

Tassin la Demi-Lune ville aidante, c'est également ce qui a motivé la mise en place du « chèque Bien Vieillir » à compter de cette année, et la tenue de notre 2^{ème} salon dédié aux seniors. Salon qui a rencontré à nouveau un vif succès.

C'est tout cela avoir une attention pour chacun.

De quoi parlons-nous en définitive lorsque j'évoque tous ces sujets et ces projets ?

De nos engagements et du respect de ceux-ci, tout simplement.

De notre politique en faveur de tous les Tassilunois.

Nous voulons notre ville accueillante, respectueuse de chacun, dynamique et paisible à la fois, où toutes les générations peuvent évoluer en harmonie et en sécurité.

Côté sportif, nous construisons un Club house au stade Dubot. Après la mise en synthétique du terrain d'honneur et du terrain multisport, ce nouvel équipement vient renforcer la vocation du site comme Pôle d'athlétisme et de football.

La Ville accompagne le développement du site sportif des Coquelicots sur lequel deux terrains couverts polyvalents pour le basket suite à sa reconnaissance régionale et nationale par la fédération et pour le tennis vont être réalisés d'ici l'été.

Ils viennent compléter le programme de travaux lancés en 2018 par le syndicat intercommunal SIOI pour la pratique de la gymnastique et de l'escalade.

Je salue son Président Eric Gautier, membre de l'équipe municipale et son Conseil d'administration pour le travail engagé ensemble et le partenariat aussi avec Charbonnières.

Ce transfert de la structure couverte du stade du Sauze sera la conclusion la plus profitable de l'épisode d'interruption des travaux des courts couverts de tennis.

Finalement, ce contretemps nous aura fait économiser de l'argent et aura fait naître d'une difficulté, une opportunité, tout en améliorant l'offre sportive aux pratiquants qui vont en bénéficier dont le tennis qui a déjà retrouvé ses 4 courts à la rentrée 2018 et demain aura deux courts couverts supplémentaires.

Ces projets prennent place peu à peu dans le paysage de notre Ville et bientôt dans votre quotidien.

D'autres envisagés dans le mandat sont revus pour en assurer leur meilleure concrétisation future.

C'est le cas du projet de gymnase du bourg, du fait des contraintes liées au portage juridique de sa réalisation, en partenariat public/privé avec l'Institution Saint Joseph et le propriétaire du foncier.

De juridique et financier, il en est question également avec le terrain des maraîchers.

Il y a un an une certaine opposition, par tous les moyens, avait demandé de ne pas suivre la volonté de la Ville et de bloquer le projet de « Pôle public du Parc de la Raude ».

Pour cette opposition, point de crèche, de groupe scolaire, ni de parc pour accueillir les familles, d'espace de loisirs...

Sachez-le, mesdames et messieurs, toutes les agitations à ce sujet, contre-projet et propositions démagogiques n'ont aucun autre objectif que de détourner notre ville de ses responsabilités pour l'avenir.

Je les prendrai.

J'en viens à l'urbanisme.

L'urbanisme, c'est du droit.

Ce droit n'est pas une justification à des actions de promotion immobilière en opposition à la vision de la Ville, à l'évolution maîtrisée de notre habitat, au cadre de vie que nous voulons.

L'urbanisme, doit être au service du projet de la ville, de son identité, pour les habitants avant tout.

A Tassin la Demi-Lune, notre priorité est de restreindre la construction de logements. Je ne parle pas d'HLM, ou de logements sociaux, je parle de toutes constructions ayant un impact réel sur l'urbanisation.

Croyez-le, les promoteurs ne sont pas satisfaits de notre action en la matière même s'il n'y a pas de rejet absolu de la construction. Des permis ont été accordés, si c'est l'intérêt pour nous, pour la ville.

Pour réaliser son immeuble, c'est 3 ans au mieux et puis le promoteur s'en va.

Nous, nous avons les familles pendant 30 ans ! Et toutes les attentes du quotidien à satisfaire pour rester une ville agréable à vivre. C'est une sacrée différence !

Cela, la Métropole qui a la main sur l'urbanisme via le PLUH doit en mesurer la portée, objectivement, et aider les communes à maîtriser leur croissance. Dans l'intérêt bien compris de tous. Sur ce point le compte n'y est pas. Nous l'avons dit dans l'avis de la Ville sur le PLUH.

Vous Tassilunois, vous le savez, il nous faut déjà résoudre d'autres problèmes, notamment en équipements, crèches, écoles, équipements sportifs, voirie... etc.

Notre ville est à l'image de la classe moyenne, le plus souvent juste bonne à payer !

Elle ne peut et ne doit compter que sur elle-même...
La Métropole n'y change que peu, trop peu depuis 2015.
En revanche, la ville lui verse beaucoup.

Un gymnase ou une petite école, c'est à peu près 4 à 5 millions d'euros pour la Ville, sans aide.
Plus de 5 millions, c'est aussi ce que la ville perd en cumulé jusqu'en 2020 suite à la baisse brutale de la Dotation Globale de Fonctionnement décidée par le Gouvernement en 2013.

La ville, doit désormais aussi s'acquitter d'une majoration de la taxe sur les logements sociaux.

Je ne reviendrai sur ce que j'ai ici exposé l'an dernier lors des vœux quant à la réalité du besoin en logements sociaux en France, pour peu que la vérité des chiffres soit exposée à tous.

Ce besoin, il est à 15% et pas à 25% comme la Loi veut l'imposer par tous les moyens aux communes en déficit.

C'est simplement punitif. Il faut en sortir.

L'heure, hélas, n'est pas à la considération des Maires, ni des communes par l'Etat. Pas plus sur ce sujet que sur d'autres.

Cependant un contrat sur 3 ans, âprement discuté, est signé avec l'Etat par la commune, pour produire des logements sociaux.

Pour autant, nous parvenons, cette année encore et dans le respect de notre engagement de campagne, à construire un budget sans augmenter les impôts locaux.

Le défi est grand.

Notre recours à l'emprunt se poursuit, néanmoins, dans la limite de ce qui est raisonnable et supportable par la ville.

Nous allons d'ailleurs consacrer sur le mandat environ 8 millions d'Euros à des acquisitions foncières pour préserver l'avenir de la Ville.

Ces moyens budgétaires, nous ne pouvons pas compter les obtenir pas nos seuls efforts de gestion qui sont réels et depuis longtemps. Cet effort pèse sur tous les acteurs de la vie municipale, y compris nos associations, et d'autant plus que l'autonomie financière des communes est malmenée.

A ce propos, la perspective de la suppression de la taxe d'habitation ne plaide pas pour la sécurisation des finances communales.

L'Etat dit s'engager à compenser les exonérations. Sur le moyen terme on sait ce qu'il advient souvent des engagements de l'Etat. D'autres taxes peuvent en découler.

Malgré cela, une étude publiée en fin d'année, fait de Tassin la Demi-Lune, la ville la plus efficace et la plus économe au sein des 20 plus importantes villes de la Métropole.

C'est grâce à la forte implication de nos agents et de nos élus. Je les remercie tous, car seul, on est rien.

Vous le constatez, notre détermination est intacte et notre mobilisation est totale pour tenir les objectifs du Plan de Mandat dont nous vous rendons compte chaque année de l'avancée.

Notre avenir se construit à Tassin la Demi-Lune, mais il se construit et dépend aussi de l'Etat.

On nous avait promis le grand soir, nous allions voir ce que nous allions voir... Aujourd'hui, le ciel est chargé de tensions et de désillusions.

Parmi leurs effets inquiétants, les démissions des Maires. Elles se succèdent. En tant que Vice-Président de l'AM du Rhône et de la Métropole, j'en suis attristé et inquiet.

Ce n'est plus seulement le « spleen » des Maires qui se multiplie mais les découragements.

De fait, c'est le socle de la République de proximité qui s'érode peu à peu, toujours plus au fil des ans.

François BAROIN Président de l'Association des Maires de France, n'a de cesse d'interpeller le Gouvernement sur l'urgence de la situation, encore récemment en clôture du congrès des Maires de France 2018.

De son côté l'Etat demande des efforts aux collectivités, aux entreprises et aux français, sans donner l'exemple pour juguler le déficit des comptes publics dans lequel les collectivités n'ont que 4% dus à leur fait.

L'effort doit être supporté par tous et pour tous. Sinon c'est l'injustice.

Ce que l'Etat prend d'une main, aux collectivités, aux communes en particulier, il ne le rend pas de l'autre. Jamais à l'équivalent, loin s'en faut, notamment quand il leur transfère des missions et des charges nouvelles.

Alors quoi penser de la Consultation nationale décidée par le Gouvernement ?

Chacun appréciera, selon ce qu'il en espère ou en comprend, selon la place ou le rôle qui lui revient dans cette démarche.

Qu'enfin l'Etat se rende compte que les Maires ont un rôle actif dans la cohésion nationale est satisfaisant.

Ce n'est cependant pas à nous, Maires, de jouer le rôle d'amortisseur de la colère.

Les communes apaisent par les services à la population (actions des CCAS) les inégalités sociales dont les Gilets Jaunes se plaignent. Nous ne sommes pas les supplétifs, ni les missi dominici de l'Etat.

C'est aussi trop facile, après avoir vilipendé les Maires, avoir livré à la meute (#balancetonmaire), tels des criminels ceux qui avaient augmenté la fiscalité - qui n'avaient pas forcément le choix on peut l'imaginer- les gaspilleurs, les clientélistes, après avoir refusé le dialogue au Congrès national des Maires de France, de découvrir que les corps intermédiaires servent à quelque chose.

Nous pratiquons, je pratique le dialogue avec les administrés tous les jours de l'année. Chaque Maire doit pouvoir administrer librement (constitutionnellement) sa commune et porter les projets pour lesquels une majorité lui a été donnée. C'est cela le rôle du Maire, sa raison d'être.

Une consultation nationale réglerait-elle la situation ?

Je n'en sais rien.

On parle de cahier des doléances. D'ailleurs, on demande aux Maires de se substituer aux parlementaires, étonnant non ? Des doléances à formuler il y en a, mais ce n'est plus le sujet, je le crains.

On peut en avoir, si on croit les solutions possibles et la volonté de les trouver clairement affichée par l'Etat.

Un sondage de ce jour indique que 70 % des Français pensent qu'il n'en ressortira rien de nature à répondre à leurs attentes.

Dans les positions prises par l'Etat vis-à-vis des élus locaux, le constat est sans appel : une autre méthode est nécessaire, vite !

Ceci dit, le principe de la consultation étant posé, je ne dirai pas encadré car là c'est encore flou, la Ville a mis en place à l'accueil un « cahier d'expressions » depuis mi-décembre 2018 pour recueillir les contributions, les observations des Tassilunois.

Revenons à ce qui nous concerne.

Dans les prochains mois et les années qui viennent, ensemble mesdames, messieurs, chers Tassilunois, nous aurons des enjeux et dossiers majeurs à traiter.

J'en compte six :

- le Métro E dont la concertation commencera en mars,
- le déclassement A6/A7 en 2020 pour sa première partie.
- l'aménagement de la rue F. Mermet fin 2019 pour sa phase 1
- l'aménagement du Chemin de l'Aigas pour 2020 et 2021
- le tronçon ouest du périphérique en 2025 et au-delà...
- l'aménagement de la retenue sèche à compter de 2020/21

J'ajoute la requalification du quartier Libération, de la Poste du Bourg et du site de l'ancienne MJC rue des Maraichers,

c'est chaque quartier de la commune qui est concerné par l'un ou l'autre de ces projets portés par la Ville et la plupart par la Métropole.

Le travail vous le voyez ne nous manque pas et ne nous manquera pas.

Pour conclure comme il se doit, je veux vous présenter, au nom du Conseil municipal et en mon nom, des vœux de santé, de réussite, de bonheur à vous-mêmes et à vos familles.

Je formule le souhait d'une société plus à l'écoute de chacun, des plus fragiles parmi nous, et avec bienveillance.

Je pense notamment aux personnes victimes de violences intrafamiliales, un mal sournois hélas en progression, auxquelles notre attention ici à Tassin la Demi-Lune est constante. Je leur dis qu'elles peuvent compter sur nous.

Ce soucis de bienveillance me fait évidemment penser à un homme qui a toujours œuvré dans ce sens et nous a quittés il y a un an, le Docteur Guy Laurent.

En accord avec Mme Laurent que je salue, nous sommes convenus de donner son nom à une voie de la commune et je solliciterai le Conseil municipal en ce sens prochainement.

Je formule le vœu que les nouvelles familles Tassilunoises ici présentes soient heureuses dans notre ville. C'est le cas, je le sais et elles me le disent souvent.

Enfin, je veux ici féliciter nos récipiendaires de la Médaille de la Ville. Vous le méritez amplement.

Vous êtes dans la cité et pour nous des passeurs de témoin et de savoirs, des artisans du lien social et de l'humain.

Avant de vous rejoindre, je tiens à remercier le Conseil municipal et les agents pour le travail accompli, les efforts fournis tout au long de cette année.

Pour l'heure, et simplement, à toutes et tous, à Tassin la Demi-Lune et aux Tassilunois, petits et grands, je souhaite **une bonne année 2019 !**

Merci pour votre écoute.

Pascal CHARMOT
11/01/2019